Suite au préavis de grève, déposé le 11 janvier par la plateforme des organisations professionnelles des transports routiers de marchandises, le gouvernement camerounais a entrepris des pourparlers.

Ainsi, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana (photo), a tenu une séance de travail restreinte, le 17 janvier à Yaoundé, avec les responsables des transporteurs routiers de marchandises.

« Au terme de ladite séance de travail, se réjouit le ministre du Commerce, la plateforme syndicale, prenant en compte les engagements du gouvernement à faire aboutir dans des délais raisonnables les doléances exprimées par celle-ci, et dans le souci de la préservation de la paix sociale, a décidé de la suspension de son préavis de grève ».

Les transporteurs se plaignent depuis plusieurs mois « des actes de corruption et abus divers dans le contrôle des charges sur le réseau routier ».

Et pour cause, sur le corridor Douala-Ndjamena, par exemple, chaque camionneur doit prévoir au moins 187 000 FCFA par voyage, pour graisser la patte aux douaniers, gendarmes, policiers et autres agents de la prévention routière.

Les syndicalistes demandent également la réactivation du Comité interministériel de suivi des opérations de pesage routier, l’opérationnalisation du camion étalon et le déploiement des mesures disciplinaires appropriées à l’encontre des agents véreux.

InvestirauCameroun